

De : Francine Poirier (taniajolie2@hotmail.com)

À: greffe@regie-energie.qc.ca à l'attention de Madame Louise Pelletier

Objet : À verser aux dossiers R 3863-2013 (observations) et R-3854-2013 ph.2

Bonjour,

Je suis une personne hypersensible aux champs électromagnétique. Lorsque j'ai reçu la lettre d'Hydro-Québec (daté du 19 septembre 2013) je leur ai écrit afin de leur mentionné que je ne voulais pas de ces compteurs chez-moi pour cause de santé. Ensuite, j'ai téléphoné à Hydro-Québec tout comme la lettre l'indiquait pour leur expliquer ma situation et leur dire que je refusais tous les compteurs y compris ceux de mes locataires car ils sont situés sur mon mur de cuisine ce qui ferait 3 compteurs dans ma maison. J'ai parlé avec Madame Carmen Filion le 11 octobre 2013. Cette employée avait une attitude méprisante, intimidante et avait une fermeture totale lorsque j'ai voulu expliqué mon état de santé. En exemple, elle m'a dit qu'il y a bien des personnes allergiques au poisson et qu'on arrête pas d'en manger pour ça. Je n'ai pas répondu à ces commentaires (pour éviter toute méchanceté). Elle ne cherchait qu'à me prendre en défaut alors j'ai vite compris que peu importe ce que j'aurais dit cela n'aurait rien changé. Je n'ai pas à me justifier ni à passer pour une imbécile ou une menteuse.

J'ai aussi mentionné que je ne voulais pas des compteurs non communiquant et que je désirais conserver mes compteurs à roulette. Je ne comprend pas pourquoi nous serions pénalisés et devrions payer des frais supplémentaires pour protéger notre santé. Mes locataires n'ont pas non plus à subir les conséquences vu que je dois me protéger. D'ailleurs personnes ne devraient avoir à être pénalisé pour ses choix. J'ai mentionné que j'étais prête à faire la relève moi-même de mes compteurs si Hydro-Québec ne veut pas payer de personnel.

J'ai reçu une deuxième lettre d'Hydro-Québec disant que je n'avais pas cette option et que si je ne rappelais pas alors cela voulait dire que j'acceptais les compteurs intelligents. Je considère avoir été claire sur ma position. Je n'ai pas donné suite à cette lettre pour la bonne raison que je ne voulais pas revivre une autre mauvaise expérience avec leurs employés. Je savais qu'Hydro-Québec me renverrait la même réponse et ne respecterait pas mon refus.

J'ai été témoin de personnes qui avaient fait toutes les démarches (comme demandé par Hydro-Québec). Elles se sont retrouvés tout de suite après avec les installateurs d'Hydro-Québec dans leurs cours qui s'empressaient de venir installer les compteurs même si tout avait été mis au clair au téléphone sur la non acceptation. Après discussion et questionnement avec l'installateur, il ne venait pas pour toute la rue mais précisément chez la personne qui l'avait refusé. En discutant avec l'employé et en le questionnant, ma sœur entre autre, c'est aperçu qu'Hydro-Québec envoyait en premier les installateurs chez les personnes qui refusaient. Par chance elle était là et à réitérer son refus. Elle a été respecter mais pour combien de temps. L'ennui est qu'Hydro-Québec peut en profiter quand il n'y a personne à la maison. J'ai eu plusieurs témoignages de personnes qui n'ont pas été respectés par des employés d'Hydro-Québec ou de Cap Gemini. J'ai été prévenu par un employé de Cap Gemini que malgré mon refus, si mes compteurs étaient accessibles, je risquais qu'on me les changent quand même et ce malgré mon affiche expliquant mon refus et mon état de santé.

Un de mes locataires est une personne âgée et est très vulnérable (comme la majorité des personnes âgées) et n'est pas en mesure de se défendre. Il a signé la première lettre mais ensuite il a paniqué. Il n'a

pas d'éducation et avait peur de se retrouver en prison. Il a fait de l'insomnie, était très perturbé et complètement dépassé par cette situation. Il a peur des représailles et nombreuses personnes à qui j'ai parlé ont cette crainte. Croyez-vous normal de faire vivre de telles émotions aux gens?

Au restaurant une serveuse monoparentale m'a raconter sa mauvaise expérience avec l'installateur de compteurs dans l'immeuble qu'elle habite. Elle n'en voulait pas mais l'employé d'Hydro-Québec lui a dit qu'elle n'avait pas le choix. Elle s'est retrouvée avec 4 compteurs intelligents sur son mur de chambre. Elle a dit qu'il n'y avait rien à faire et que le gars d'Hydro-Québec n'a rien voulu entendre concernant son refus. Elle subit contre son gré. Elle était vraiment en colère car elle a un fils de 4 ans qui souffre depuis de maux de tête constant. C'est une attaque dans nos vies personnelles et une invasion dans nos propres demeures. Cette technologie nous est imposée et en plus le côté santé n'est pas tenue en compte.

Financièrement je ne pourrais me permettre de devoir payer les frais pour un non-communicant alors encore moins pour 3 compteurs. Et on ne parle même pas de l'augmentation pour la consommation électrique qui passera supposément sur le fait que le compteur électromécanique que nous avons ne fonctionne pas bien. Étrangement, les personnes qui ont acceptés les compteurs se retrouvent avec des factures qui leurs coûtent encore plus cher mais se font répondre par Hydro-Québec que c'était leurs anciens compteurs qui faisaient défaut. Je n'en crois rien du tout. Beaucoup de gens n'ont pas les moyens de payer plus cher leurs factures. Qu'arrivera-t-il? C'est très inquiétant. Beaucoup de personnes à qui j'ai parlé disent avoir peur de ces compteurs mais qu'ils ne peuvent se permettre de payer plus cher.

Je suis aussi inquiète pour le côté sécurité. Toutes technologies sans fils que ce soient fini toujours mal. Je ne veux pas de technologie ayant un potentiel d'espionnage ou de piratage chez-moi.

Que peux-t-on faire pour se protéger si nous n'avons plus d'endroit pour aller vivre parce que les compteurs seront installés partout? Qu'arrivera-t-il à nos enfants nos petits-enfants? Vous ne voulez pas entendre parler de la santé mais vous faites fausse route. Je suis travailleur autonome et je subi des pertes de revenus car je suis intolérante aux radio fréquences. Est-ce qu'Hydro-Québec va payer pour toutes les personnes qui sont ou vont êtres malades? Le système de santé va coûter encore plus cher car plus de gens vont être malade. Pourquoi les recherches sont-elles rejetés sauf celles faites par des gens ayant des intérêts comme Hydro-Québec?

Nous devons avoir le choix de garder notre compteur électromécanique sans frais punitifs, sans menaces, sans intimidation, sans peur de représailles. Même chose pour ceux qui se trouvent avec un compteur non communicant. Le Québec est une société distincte parce qu'elle donne priorité aux droits et libertés de ses citoyens. Donnez-nous ce choix.

Francine Poirier

c.c. Ministre@mrnf.gouv.qc.ca à l'attention de Martine Ouellet
basses-laurentides-refuse@videotron.ca
smaher@vsj.ca